

Ligue du mardi

Statuts et règlements

1. Composition de la ligue

La ligue est composée de huit (8) équipes.

2. Calendrier des parties

Le calendrier des parties pour la saison est de 19 parties régulières de la fin octobre jusqu'à la mi mars (il n'y a pas des parties durant les fêtes) et 3 semaines de parties éliminatoires à la fin mars début avril.

3. Responsable de ligue

Un responsable de ligue devra être nommé annuellement.

4. Frais d'inscription des équipes

Les frais d'inscription d'une équipe dans la ligue sont de **125 \$** pour la saison et sont payable **avant le 10 décembre**, soit par un commanditaire, soit par les joueurs eux-mêmes. Ces argents constitueront un fonds de ligue et serviront aux fins suivantes :

- 50% sera remis au Club de curling de Rimouski
- 50% serviront au financement des prix de participation de la fin de l'année

Note : Une équipe se verra refuser la droit de jouer après le 10 décembre si elle n'a pas acquitté les frais de 125 \$.

5. □ Liste officielle des joueurs

La liste officielle des joueurs est dans la site web en cliquant le premier icône en bas du nom de chaque équipe après avoir cliqué sur le nom de l'équipe dans la page « Classement » ou « Horaire ».

Une liste des substituts sera trouvé dans la page « [Substituts](#) »

6.▯ Carte de membre du club

Tout joueur qui est un membre devra détenir sa carte de membre officiel.

7.▯ Frais pour les joueurs non membres du club

Toutes les personnes qui remplaceront occasionnellement un joueur durant la saison et qui ne possèdent pas un carte de membre en règle du club devront verser le montant fixé [à la partie](#) par le conseil d'administration.

8.□ Calendrier et contrôle des heures des parties

Les parties se joueront aux heures suivantes :

- Les premières parties débutent à 18h30
- La deuxième partie débute à 20h30

Pour les parties de 18h30, aucun bout ne doit débiter après 20h20 sauf pendant les séries éliminatoires.

Les parties sont de huit bouts (8). Si la partie est nulle après 8 bouts, aucun bout supplémentaire n'est joué sauf pendant les séries éliminatoires.

9.□ Partie annulée

Si, pour une raison quelconque, une équipe se voit dans l'impossibilité de se présenter pour jouer (après avoir tenté de se trouver des joueurs), le capitaine de cette même équipe doit aviser le capitaine de l'équipe adverse **avant 13h00 du jour où la partie est prévue**. Par la suite, le capitaine de l'équipe qui annule doit aviser le responsable de la ligue que la partie est annulée et que la glace sera libre.

Après entente entre les deux capitaines, une partie peut être reprise avant le 24 mars 2020. Si une partie n'est pas reprise, l'équipe qui a annulé **perd la partie** et reçoit zéro (0) points et l'équipe qui n'a pas annulé reçoit 2 points pour la victoire.

10. □ Suivi des résultats des parties

La personne désigné par l'équipe qui gagne une partie devra en inscrire les résultats dans le site web de la ligue.

Une victoire vaut 2 points, une nulle 1 point, une défaite 0 point.

11. Équipe de trois joueurs

Lorsqu'on joue à trois joueurs, trois pierres seront lancées par le premier joueur, trois pierres par le deuxième et deux pierres par le capitaine.

Pour donner une chance à un joueur légèrement en retard, le capitaine de l'équipe de trois joueurs avise le capitaine de l'équipe adverse qu'un de ses joueurs sera en retard. Le joueur retardataire ne pourra lancer de pierres durant le bout qui est en course, mais il lui sera permis de brosser.

12. Personnes éligibles à jouer

Pour être éligible aux parties des séries éliminatoires, une personne devra être inscrite sur la liste officielle des joueurs réguliers ou sur la liste officielle des substituts.

Les substituts devront remplacer un joueur de position équivalente ou supérieur à la leur.

Un substitut devra obligatoirement avoir joué dans cette ligue au moins une fois durant la saison pour pouvoir jouer dans les parties de séries éliminatoires.

13. □ Séries éliminatoires

Les parties des séries éliminatoires seront de 8 bouts avec un bout supplémentaire si la partie est nulle après 8 bouts. Le règlement que les parties de 18h30 ne peuvent pas commencer un bout après 20h20 ne s'applique pas.

Les huit équipes participent aux séries éliminatoires de la façon suivante :

Un classement général des équipes sera effectué en fonction du nombre de points accumulés durant la saison régulière. Advenant une égalité entre des équipes, les résultats des parties disputées entre elles détermineront le classement final.

Les séries éliminatoires se dérouleront ainsi :

Semaine 1

Position 1 contre Position 8 (P1)

Position 4 contre Position 5 (P2)

Position 2 contre Position 7 (P3)

Position 3 contre Position 6 (P4)

Semaine 2

Règles (mardi)

Mercredi, 08 Septembre 2010 20:33 - Mis à jour Mercredi, 30 Octobre 2019 15:58

Gagnant P1 contre Gagnant P2 (P5)

Perdant P1 contre Perdant P2 (P6)

Gagnant P3 contre Gagnant P4 (P7)

Perdant P3 contre Perdant P4 (P8)

Semaine 3

Gagnant P5 contre Gagnant P7 (P9) - CHAMPIONAT

Gagnant P6 contre Gagnant P8 (P10) - CONSOLATION A

Perdant P5 contre Perdant P7 (P11) - CONSOLATION B

Perdant P6 contre Perdant P8 (P12) - PARTICIPATION

Règles (mardi)

Mercredi, 08 Septembre 2010 20:33 - Mis à jour Mercredi, 30 Octobre 2019 15:58
